



MOUVEMENT DES CITOYENS CALEDONIENS

Le mot du président

En prévision de l'échéance électorale du 10 mai 2009, qui va consister au renouvellement des membres des assemblées provinciales et du congrès de Nouvelle Calédonie et afin de mieux définir les grands axes du projet politique du Mouvement des Citoyens Calédoniens (MCC), il a été primordial pour les responsables du mouvement, de donner la plus grande transparence sur les principales actions que nous entendons mener dans la démarche partenariale engagée avec le Rassemblement UMP.

En effet, c'est sans contrainte que le MCC a fait le choix responsable et volontaire de se joindre à la démarche d'ouverture de l'une des principales composantes politiques du territoire de la Nouvelle Calédonie. C'est également en toute connaissance de cause que le MCC a tout naturellement rejoint ce grand parti politique calédonien, pour travailler et livrer ensemble, le combat politique pour la construction d'un avenir meilleur et pour le bien de l'intérêt général.

Enfin, c'est en conscience et sur une convergence de valeurs, que le MCC a décidé de s'engager avec le Rassemblement UMP, pour réaffirmer la volonté de la majorité des hommes et des femmes de ce pays, à rester dans les voies de l'identité calédonienne dans la France, dans le cadre d'une communauté française du Pacifique, qui garantirait constitutionnellement l'union de la Nouvelle-Calédonie avec la France, dans le respect de sa diversité et de sa personnalité.

La démarche du Rassemblement UMP tout au long de l'année 2008, à consulter les calédoniens à travers l'organisation des conventions thématiques, en associant ainsi à la réflexion l'ensemble des acteurs de la société civile, a finalement permis au plus grand nombre de la population d'entrevoir les signes tangibles et les prémisses d'un changement, tout comme la volonté unanime d'un renforcement du rôle de l'Etat en Nouvelle-Calédonie, à garantir les droits fondamentaux de chacun et le respect des libertés publiques.

Nous saluons sincèrement l'initiative de cette consultation populaire, et fondons l'espoir pour que les résolutions issues de toutes ces thématiques puissent trouver leur application effective dans une Calédonie rassérénée, consciente des enjeux et prête au dialogue dans les voies tracées d'un destin et d'un avenir commun. Fort de toutes ces orientations, nous avons tenu à réaffirmer avec force et vigueur, notre engagement au côté du Rassemblement UMP, notre adhésion aux valeurs républicaines. Aussi, nous tenons à exprimer ici, notre profond désir à vouloir travailler ensemble, et c'est la raison pour laquelle, nous avons tenu à préciser dans le présent document les éléments spécifiques et les orientations particulières qui nous semblent essentiels de porter à la connaissance de celles et ceux qui souhaitent davantage de renseignements sur notre action politique, en particulier aux militants du Rassemblement UMP.

Enfin, dans cette synergie d'actions avec le Rassemblement UMP, nous tenons à revendiquer notre statut de « partenaire actif », animé par nos convictions et par notre force à faire des propositions dans l'élaboration en commun des politiques publiques indispensables à la conduite et à la gestion des grands projets structurants de la Nouvelle Calédonie, en cours et à venir.

Aukusitino MANUOHALALO

ELECTIONS
PROVINCIALES
DU 10 MAI 2009

L'EQUIPE MCC

LES PRESIDENTS
DES COMMUNES

- NOUMEA : Danielle FULUHEA
- DUMBEA : Petelo MATAKUMATE
- MONT DORE : Kamali MAFOA
- PAITA : Sosefo KAFIKAILA

« Le MCC revendique son statut de partenaire actif ! »

« Nous affirmons que l'on peut se rassembler autour de ce qui est essentiel sans forcément se ressembler. C'est la force de la République, c'est l'honneur de la France de permettre l'unité sans exiger l'uniformité. »



PROGRAMME DU MCC

La vision politique du MCC

1°) - La crise économique mondiale qui touche non seulement notre outil développement mais principalement **notre jeunesse** qui rencontre des difficultés et devra faire face à des problématiques conjoncturelles pour s'insérer économiquement et socialement

2°) - **L'environnement** qui reste un point incontournable et un défi permanent dans toutes les politiques publiques. L'incident de Goro Nickel avec la fuite de produits toxiques est révélateur de la vigilance et de la transparence à exiger des industriels.

3°) - **L'amélioration des conditions de vie**, avec la résorption de l'habitat insalubre et spontané, la situation des retraités et l'insertion des jeunes et enfin, la lutte contre les problèmes d'insécurité.

4°) - **Le développement économique** dont les fruits de la croissance doivent être équitablement répartis. Pour que ce développement économique soit durable, des éléments préalables doivent être réunis;

5°) - **La culture et la question identitaire**. Les différentes communautés vivant en Nouvelle Calédonie ont naturellement le droit à préserver leur culture d'origine et perpétuer leurs coutumes dans le respect de leurs traditions respectives.

Le MCC persiste à croire que les travaux de réflexion qui ont eu lieu et qui ont consisté pour une large part à revenir sur les paroles d'hier et d'aujourd'hui, n'ont pas encore tout révélé, et de manière précise, sur les contours de la parole de demain, c'est-à-dire celle qui doit être scellée sur le respect de la parole donnée.

Cette parole de demain qui, selon le MCC, doit avoir comme cadre de référence et pour chaque communauté vivant en Nouvelle Calédonie, une sorte de « charte culturelle », une contribution destinée à la construction du destin commun prévu par les signataires de l'accord de Nouméa. Pour ce faire, chaque communauté devra recenser et identifier tous les éléments constitutifs de l'identité propre à l'ethnie d'origine et ce, en comparaison du contexte dans lequel elle évolue.

Le MCC considère que cette question d'identité est liée à celle des origines familiales et coutumières, dont la portée doit évoluer dans la fidélité aux valeurs de tolérance, de respect, de partage et de responsabilité.

Mais en même temps nous affirmons que l'on peut se rassembler autour de ce qui est essentiel sans forcément se ressembler. C'est la force de la République, c'est l'honneur de la France de permettre l'unité sans exiger l'uniformité.

6°) - **La coopération avec les collectivités françaises du pacifique** et notamment les relations avec la collectivité des îles Wallis et Futuna à travers l'accord particulier qui a été signé sous la précipitation en mars dernier :

Le MCC considère cette initiative de l'actuel président du Gouvernement comme une manœuvre électorale destinée à s'attribuer les bonnes grâces de la communauté wallisienne et futunienne de la Nouvelle Calédonie.

Le contenu de cet accord ne satisfait aucunement le MCC puisque les actions constitutives de cet accord, ne prennent pas du tout en compte la situation des wallisiens et des futuniens résidant en Nouvelle Calédonie, notamment des autorités coutumières actuelles et se limitent à quelques actions sans importance dont la portée n'a aucune incidence sur le développement économique de l'archipel. Le MCC souhaite qu'un **avenant** à cet accord particulier puisse être signé et que toutes les actions contenues dans la contribution remise au Rassemblement UMP en novembre 2008 puissent trouver pleinement leur application effective.

« Dans toute typologie de société, on peut aisément constater, lorsqu'on fait de la politique, deux types d'individus ou de comportements. Il y a celui qui a décidé, par son action de participer activement à la réflexion pour la construction d'une vie meilleure, en d'autres termes, d'être acteur du changement ou tout simplement, de faire l'histoire et il y a celui qui, en revanche, a finalement baissé les bras, laissant aux autres le sort de son destin et qui, en quelque sorte, a fait le choix délibéré de subir l'histoire. Le MCC s'est résolument rangé parmi les gens qui en veulent et qui ont tout simplement décidé d'écrire une page de l'Histoire de la Nouvelle Calédonie »

A. MANUOHALALO

L'AGENDA - REUNIONS

10/04/2009 : Conférence de presse

12/04/2009 : Congrès du Rassemblement UMP à Katiramona avec coutume d'ouverture du MCC

13/04/2009 : Débat Radio Océane MCC/Avenir Ensemble

14/04/2009 : Réunion Salle culturelle de Koutio

16/04/2009 : Réunion Maison des Jeunes (Porte de fer)

18/04/2009 : Bingo section de Dumbéa

19/04/2009 : Réunion Saint Michel (district de Mua)

Permanence du MCC :

BP 1211

98845 NOUMEA

Téléphone : 79 26 59

Télécopie : 41 93 85

Messagerie : mtino@lagoon.nc